

*Légation de Suisse
en France*

P.
Paris, le 7 mai 1956.

Rapport Politique No 54

Confidentiel

Les vérités de M. Raymond Aron

Monsieur le Conseiller fédéral,

M. Raymond Aron, professeur à l'Ecole Nationale d'Administration, auteur de "L'opium des intellectuels", et d'autres ouvrages, rédacteur en chef de la rubrique économique du "Figaro", etc., etc., est un des rares publicistes et sociologues en France, qui ne croient pas nécessaire de subordonner tout à une idéologie, laquelle est généralement plus ou moins teintée de progressisme. Ses opinions, dénuées de positions a priori, revêtent donc un certain intérêt. Dans une conversation à bâtons rompus, il porte des jugements crus, sans les ménagements dont il est tenu vis-à-vis de ses élèves et de ses lecteurs.

Monsieur Max P e t i t p i e r r e,
Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique,
B e r n e.



- 2 -

1°) Réforme de l'OTAN

Questionné sur la récente session de l'OTAN, M. Raymond Aron répond qu'elle a donné ce qu'on devait raisonnablement en attendre.

Les Italiens, M. Lester Pearson, M. Pineau ont avancé une série de projets chimériques. L'avantage de tout cela est qu'il y a tellement de plans, d'idées, de suggestions, les unes plus capitales et plus radicales que les autres ! Heureusement, elles s'annulent réciproquement. Heureusement, la confusion est telle qu'on peut espérer qu'elle ne fera aucun tort à la fonction fondamentale et vitale de l'OTAN, à savoir rationaliser et coordonner la défense occidentale, face à une menace dont le tempérament même de M. Khrouchtchev montre qu'elle est toujours existante.

M. Aron estime tellement nécessaire la continuité de l'OTAN, en tant que démonstration de la solidarité occidentale, de la volonté de survivance de la race blanche, de l'Europe et du monde atlantique que, quant à lui, il est à souhaiter qu'il y ait encore davantage de projets chimériques, puisque seulement un maximum de confusion peut apporter, d'après lui, un minimum de dégâts.

Ajoutons, quant à nous, que cette thèse, aussi cyniquement exposée, semble correspondre, avec quelques aménagements, à la position britannique face aux différents projets présentés au Conseil atlantique.

2°) Tunisie et Maroc

Pour comprendre ce qui se passe en Tunisie et au Maroc, il faut savoir que M. Bourguiba, comme Mohammed V et son Gouvernement, doivent faire face à l'anarchie intérieure, dans des pays où vient à manquer subitement et prématurément la structure française.

Compte tenu de l'ignorance, du fanatisme, de l'aveuglement de populations, libérées de toute tutelle efficace, la surenchère politique est toujours possible, sur place, comme aussi de la part de leaders nationalistes émigrés. C'est pourquoi, pour conserver un minimum de clientèle de politique intérieure, Bourguiba, comme Mohammed V, et son gouvernement, sont forcés de faire des déclarations publiques antifrançaises, en vue de maintenir leur crédit dans leurs pays, comme dans l'ensemble de l'Islam. D'autre part, pour ménager les débuts difficiles de leurs Etats, ils mènent, dans le secret des cabinets, une politique qui reste francophile, aussi longtemps que cela ne se sait pas à l'extérieur.

3°) Algérie

M. Aron considère le problème, à la fois comme extrêmement grave, sans issue, et décisif dans ses conséquences sur la politique intérieure française de l'avenir.

M. Aron venait de discuter du problème avec un leader de la Confédération générale du Travail Force Ouvrière (CGT-FO), M. Lafond. Ce leader syndicaliste avait reconnu lui-même que la France ne pourrait faire, à l'heure actuelle, malheureusement autre chose que ce qu'elle fait. Ce qui ne signifie aucunement qu'il y ait une issue, ou qu'elle soit favorable, ou qu'on puisse l'envisager avec optimisme.

Le Front national de libération, instrument de la révolte en Algérie, a peu de cadres, et ces cadres sont pour ainsi dire anonymes. Il est dirigé en Lybie et au Caire par des meneurs de jeu, qui ne sont même pas algériens. Quel pourrait être, dans ces conditions, "l'interlocuteur valable" que le Gouvernement français pourrait convoquer à une conférence autour d'une table ronde ? Un des objectifs du F.N.L. est de supprimer toute personne pouvant avoir un caractère représentatif, et pouvant de ce fait être convoquée, comme on l'avait fait l'an dernier, pour le Maroc, à une sorte de conférence d'Aix-les-Bains.

Il n'y a pas de Bourguiba, il n'y a pas de Mohammed V, il n'y a pas d'Istiqlal en Algérie. Il n'y a qu'une armée clandestine, dont ni les dirigeants, ni les exécutants ne sont nécessairement Algériens.

Les statistiques démontrent que les rebelles font plus de victimes musulmanes que de victimes françaises. Pour cause ! Car leur lutte, pour l'instant, n'est pas contre un million d'habitants français, mais pour gagner, à leur parti, 9 millions de musulmans. Les victimes sont donc de préférence les musulmans francophiles. Si, dans l'hypothèse la plus généreuse, la plus libérale, la plus moderne, le Gouvernement français, unilatéralement, reconnaissait, par exemple, la pleine souveraineté d'un Etat algérien hypothétique, il serait évident, d'après M. Aron, compte tenu de l'état d'esprit des milieux de l'Islam, ainsi que des expériences en Tunisie et au Maroc, que l'Etat nationaliste et religieux algérien créerait un régime racial. Un million de Français habitués à la vie rude et âpre des colons en Algérie ne se laisseraient pas faire et, spontanément, ils passeraient à l'auto-défense, ce qui entraînerait à une guerre civile, généralisée. Eventualité qui n'est plus désormais, malheureusement, une simple hypothèse de discussion.

Sur ma demande, M. Raymond Aron reconnaît que c'est peut-être une vue de l'esprit que d'imaginer entre les deux éléments une frontière un peu arbitraire et imaginaire (comme les frontières algéro-tunisienne et algéro-marocaine). Qu'il y ait, d'un côté, les sujets de deux Etats souverains, nationalistes, arabes, alors que d'un autre côté il y aurait des ressortissants français, comme dans le Poitou ou dans le Lot-et-Garonne. Les autochtones, eux, ne sont pas conscients qu'il y ait de telles différences entre un Arabe d'Oujda (Maroc) et un Arabe de Tlemcen (Algérie). M. Aron le reconnaît volontiers et voit là aussi la faiblesse de la position française et la fatalité qui veut :

1°) qu'il n'y ait pas d'interlocuteur valable du côté algérien, disposé à arriver à un compromis;

2°) que le Gouvernement ne puisse modérer les réactions futures des colons français;

- 5 -

3°) qu'il y ait en Algérie une proportion beaucoup plus grande de Français, et de plus longue date, l'Algérie étant française depuis 1835.

On a envisagé, évidemment, une série de solutions: concentrer la population blanche européenne le long du littoral, réservant l'Hinterland à un Etat algérien souverain.

On a même envisagé de ne conserver qu'un minimum de départements français, abandonnant le reste du territoire au Maroc et à la Tunisie.

Le malheur veut qu'un million de colons français, surtout les économiquement faibles, ne se laisseront pas faire sans résister, spontanément, quoi que puisse leur recommander le gouvernement de la métropole. D'autre part, toute notabilité autochtone, prête à transiger, serait victime d'un attentat.

4°) Afrique Noire

En sociologue qu'il est, M. Raymond Aron, à la différence des politiciens, se préoccupe aussi de l'avenir.

Il ne conteste aucunement les faits suivants :

- la religion coranique est la seule religion qui soit en pleine progression. Elle fait continuellement des adeptes parmi les indigènes d'Afrique noire, qui ne sont nullement arabes ou arabisants. Cette islamisation des nègres se fait sans qu'on puisse dire même qu'elle soit organisée, ou financée, par qui que ce soit. Simplement les Noirs adoptent le Coran, comme une religion simple et claire. Elle est plus apte, pour des indigènes, sortis de l'état de tribu, que par exemple les religions chrétiennes, trop compliquées.

Il s'ensuit, inévitablement, qu'un jour ou l'autre les territoires d'Afrique noire, ou quelques-uns de ceux-ci, suivront l'évolution de l'Afrique du Nord. Ce n'est, reconnaît franchement M. Aron, qu'une question de temps.

Cette menace a, d'ailleurs, un caractère d'acuité en ce sens que le Maroc réclame, d'ores et déjà, la zone de Tindouf en Mauritanie (A.O.F.), avec les immenses gisements pétrolifères qu'on vient de prospecter, ainsi que la région de Colomb-Béchar (Sud-Algérien), avec ses gisements de houille et de minerai de fer.

5°) Problèmes du régime

Constatant que la IVe République n'est pas à la hauteur des tâches qui lui sont dévolues par l'histoire, quelques Français, pourtant bons démocrates, ont agité, ces derniers mois, la question du régime. Même un fidèle élève de Léon Blum, comme le Président du Conseil, s'est fait l'écho de ces préoccupations dans son discours d'Arras, de dimanche dernier, s'adressant d'ailleurs à un public socialiste.

M. Maurice Duverger, professeur de droit à la Sorbonne, et éditorialiste du "Monde", a proposé un système "présidentiel" à l'américaine, avec quelques modifications. M. Georges Vedel, également professeur de droit à la Sorbonne, a proposé une autre formule de constitution présidentielle.

Ce sont deux hommes de gauche, mais ils voudraient diminuer les pouvoirs du législatif et renforcer ceux de l'exécutif, notamment les pouvoirs du Président de la République.

Pour la première fois depuis Napoléon III, la République met ainsi librement en discussion le problème d'un Etat doué de stabilité et d'autorité. Et ces suggestions ne viennent même pas de la droite.

M. Aron, confirmant ce que m'a dit récemment M. Barrachin (député - ancien ministre, ferme promoteur à l'Assemblée Nationale d'une réforme constitutionnelle), admet qu'il n'y a pas de majorité au parlement français pour voter une réforme quelconque, dans le sens autoritaire, fût-ce même dans la version d'un régime présidentiel à l'américaine (élection par le suffrage universel d'un Président de la République, qui serait en même temps chef de l'exécutif).

C'est pourquoi (toutes autres conditions restant égales), le réaliste qu'est M. Raymond Aron ne croit pas à la vraisemblance d'une prochaine réforme en profondeur. Les membres de l'Assemblée Nationale ne sont pas disposés à commettre un harakiri dans un esprit civique.

Il ajoute, en souriant, que trois grands réformateurs se sont proposés eux-mêmes, jusqu'ici : un comte, un général, un commerçant.

Le premier est le comte de Paris, qui fait une subtile propagande, surtout dans les milieux de gauche. Le deuxième est le général de Gaulle, qui se propose à nouveau, spontanément, comme leader au-dessus des partis. Le troisième est M. Poujade.

Ceci dit, M. Aron reconnaît que l'échec complet de la IVe République, en Algérie, et plus tard en Afrique Noire, entraînerait, le moment venu, des problèmes que la démocratie, dans sa forme actuelle, serait incapable de résoudre.

Un jour, la France pourrait devoir rapatrier d'Alger un million de Français, comme la Grèce avait rapatrié les Hellènes d'Anatolie, et leur trouver des logements et des emplois dans la métropole. Elle pourrait devoir continuer à financer, à coup de centaines de milliards, sa présence en Afrique du Nord, ou en Afrique Noire, tout en ayant perdu les débouchés commerciaux de ces mêmes pays. Il est clair, pour M. Aron, que le pays se trouverait en face de tâches que seul un régime autoritaire pourra essayer de résoudre. Il est certain, pour lui, que des assemblées du genre de celles de la IIe et de la IIIe législature de la IVe République seraient incapables de résoudre des crises de cette envergure. Ce serait le moment du changement de régime. Pas avant, malgré les nombreuses velléités actuelles, qui ne résisteront pas au désir de l'Assemblée Nationale, de maintenir ses privilèges, et à l'appétit des politiciens tendant à former les Ministères de demain.

6°) Finances de la IVème République

J'ai objecté à M. Raymond Aron l'importance du déficit

courant qu'on n'arrive même pas à chiffrer. M. Aron a répondu qu'évidemment le déficit était angoissant. Il ne fallait toutefois pas oublier une subtilité du système comptable français qui a toujours échappé à l'attention des observateurs, même des plus aiguisés, et notamment des attachés financiers étrangers, comme des économistes en général.

Une vieille tradition du Ministère français des finances, issue de la méfiance des hauts fonctionnaires à l'égard des moeurs parlementaires, fait que l'actif du fonds d'égalisation des changes, ne figure pas parmi les éléments positifs de la balance de l'Etat. Il s'agit, malgré tout, de fonds de l'importance de quelque 200 milliards de francs, qui échappent aux appétits et à l'imprévoyance des parlementaires. Il y a donc là une réserve importante, inconnue du grand public. Il a fait une rapide comparaison avec le système britannique qui comporte qu'on parle beaucoup des excédents des comptes de l'Etat, ce qui donne confiance au public, et le système français qui met toujours l'accent sur les trous budgétaires. Ce n'est peut-être qu'une différence dans le mode de présentation.

7^o) Réunification et désarmement

M. Aron en est venu finalement à parler des entretiens qu'ont eus respectivement MM. Pineau, Dulles et von Brentano sur ces deux leitmotifs de la politique actuelle: la réunification de l'Allemagne et le désarmement.

Questionné sur ce qu'il pensait du résultat des entretiens qu'ont eus sur ces deux points 1^o), le Président Gronchi et le Gouvernement français, 2^o), le Conseil atlantique, 3^o) les Ministres des Affaires Etrangères des Trois Grands, 4^o), le Maréchal Tito et le Gouvernement français, M. Aron répond que les hommes d'Etat font, sur ce thème, de la diplomatie à l'état pur. Ils peuvent s'adonner à des théories, des plans et des discussions

- 9 -

sans fin sur l'importance - l'un par rapport à l'autre - des problèmes sur la réunification et le désarmement, ainsi que sur l'ordre de priorité à leur accorder. Ces discussions, déclare M. Aron, peuvent intéresser les hommes d'Etat et les diplomates, d'autant plus qu'elles sont purement académiques, le débat n'en est que plus aisé, tout le monde étant convaincu qu'il n'y aura en réalité ni réunification, ni désarmement.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse :

Sabis